

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

ÉCOCENTRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CALIXTE MAINTENANT GRATUIT 2 FOIS PAR ANNÉE

Saint-Calixte, le 15 février 2023 – La Municipalité de Saint-Calixte est heureuse d'annoncer l'ouverture gratuite de son Écocentre, et ce, 2 fois par année par adresse pour les résidents de la Municipalité.

En effet, l'accès à l'Écocentre permettra pour chaque résidence du territoire de se débarrasser de matières résiduelles telles que des matériaux secs, le métal, les appareils refroidissant contenant du fréon, les branches (sans les souches) dans une remorque 4' X 6' X 3', gratuitement, 2 fois par année. Grâce à ce tri à la source de ces matières résiduelles plus difficilement récupérables par une collecte porte-à-porte, la majeure partie sera récupérée et recyclée afin que les matériaux qui les composent soient valorisés, donc détournée de l'enfouissement.

La Municipalité de Saint-Calixte se consacre à soutenir la population et à promouvoir la réduction des empreintes écologiques, le recyclage et la réutilisation des matières, au moyen d'une action communale, responsable et efficace. Cette nouvelle mesure encourage le développement durable et contribue à sensibiliser la communauté aux enjeux environnementaux et à la propreté résidentielle.

« Au sein du conseil municipal, nous participons activement à la recherche d'initiatives liées à l'environnement, je pense ici aux démarches concrètes amorcées en lien avec l'eau. Nous sommes ici convaincus que cette nouvelle gratuité est un pas en avant dans le respect de la protection des ressources et nous espérons qu'elle encouragera d'autres initiatives semblables. Il est temps de participer au mouvement en faveur d'une société plus durable, plus propre et plus respectueuse de la nature. »

- Michel Jasmin, maire de la Municipalité de Saint-Calixte

Nous invitons chaque Calixtienne et Calixtien à profiter de cette gratuité. Pour plus de détails, rendez-vous sur notre site Internet au : <https://saint-calixte.ca/services/environnement/ecocentre>



Sur la photo de gauche à droite :

Mme Louise Bourassa, conseillère, Mme Any-Pierre Houle, conseillère, Mme Julie Lamoureux, conseillère, Mme Lucie Chagnon, conseillère et M. Mathieu-Charles LeBlanc, directeur général.

Source :

Carole-Anne Cloutier
Responsable des ressources humaines, des communications
et adjointe à la direction générale
Municipalité de Saint-Calixte
ccloutier@mscalixte.qc.ca
450 222-2782 poste 7470